



CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 23 SEPTEMBRE 2019

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par courrier adressé aux membres le 10 septembre 2019.

- Présents : 19 /23 (liste d'émargement en annexe)
- Votants : 17 /19
- Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h.

Désignation d'un secrétaire de séance

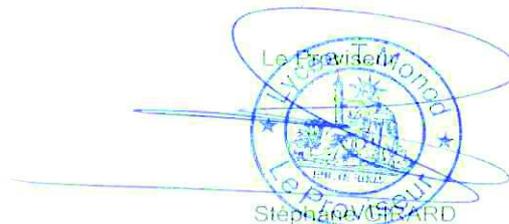
Madame Fatima MOHAMED ABDELLAHI, Conseillère principale d'éducation, est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Etablissement du 01 juillet 2019.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Tarifs 2020/2021
4. Règlement intérieur
5. Questions diverses

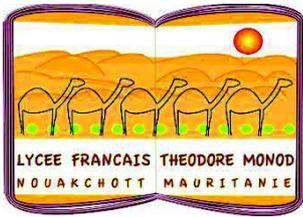
Secrétaire de séance

Fatima MOHAMED HABDELLAHI



Stéphane VIGNARD

Monsieur le Proviseur remercie les membres du Conseil d'Etablissement de leur présence.



I. Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 01 juillet 2019

Monsieur le Proviseur demande s'il y a des remarques sur le PV du 11 avril 2019.
Aucune remarque n'ayant été formulée, **le PV est adopté à l'unanimité.**

II. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est aussi **adopté à l'unanimité**

III. Tarifs 2020/2021

M. Le Proviseur donne des explications et énumère les travaux qui ont été effectués dans l'établissement pendant les vacances d'été, puis donne la parole à Madame KHAIRIG.

Madame KHAIRIG fait une présentation des tarifs 2020/2021 en s'appuyant sur le rapport communiqué aux membres du CE.

Madame KHAIRIG rappelle que le budget se fait sur une année civile et non sur le calendrier scolaire.

Ces dernières années, une augmentation de 3% des frais de scolarité était proposée pour suivre l'inflation mais il s'avère nécessaire pour l'exercice 2020 de proposer une augmentation de 5 % qui permettra de faire face notamment au remboursement du projet immobilier achevé en septembre 2017. Le remboursement a débuté en 2019 pour une durée de 10 ans. Il faut également rappeler que les postes d'expatriés sont transformés en postes de résidents et que ces postes de résident ont une incidence budgétaire. La Conférence de Pilotage des Ressources qui se tiendra prochainement permettra d'établir une « feuille de route » budgétaire pour les cinq années à venir. La gestion de l'établissement est très rigoureuse et nous recherchons des marges d'économie (comme la renégociation de certains contrats) sans remettre en cause l'excellence des pratiques pédagogiques.

Le budget 2020 sera étudié avec les membres du prochain Conseil d'Établissement, au mois de novembre.

Tarifs :

Location de salle :

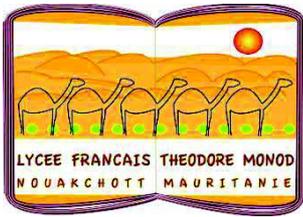
- 200 MRU l'heure
- 500 MRU la ½ journée
- 900 MRU la journée

Tarifs licences numériques (réajustement).

- 9 € maximum la licence

CNED Enseignement des spécialités – classe de 1^{ère}

- Refacturation à la famille aux prix coutant



Les tarifs 2020/2021 sont mis au vote :

- Abstention : 4
- Contre : 9
- Pour : 4

IV. Règlement intérieur

M. HAISOUSI lit la proposition de modification du règlement intérieur sur Le Déplacement et modification du paragraphe b) de l'article 7 vers l'article 13 : les mouvements d'interclasse et de récréation en s'appuyant sur le document envoyé aux membres du CE.

L'article du règlement intérieur est mis au vote

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 17

V. Questions diverses

- Mme MALOUKIF N'Data déléguée des parents d'élèves demande des précisions sur l'arrivée des tablettes numériques pour les classes de 6^{ème}.

M. Le Proviseur rassure les membres du CE en indiquant que le matériel était à la douane et que cela était une question de temps pour sortir le matériel. (N.B. le matériel n'a en fait pas été acheminé par Chronopost, nous attendons une livraison début novembre)

- Interrogation sur les élections des délégués des parents d'élève pour le Conseil d'Etablissement et le Conseil d'Ecole.

Mme La Directrice et M. Le Proviseur informent les membres du CE que cette année nous innovons et que ces deux élections se feront sous forme numérique en utilisant le logiciel Pronote.

Une réunion d'information sera mise en place pour toutes les informations nécessaires auprès des parents.

La séance du Conseil d'Etablissement est close à 18h45.

Un rafraichissement est ensuite proposé aux membres du CE.